

**MONTAIGNAC SAINT HIPPOLYTE**

**Bulletin municipal**

**Janvier 2011**

**Le bonheur c'est bien dans notre nature**



## SOMMAIRE

I°) Le mot du maire.....	p 3
II°) Les principales décisions.....	p 4
III°) Quelques travaux.....	p 5
IV°) Quelques informations.....	p 5
V°) Communauté de communes.....	p 9
VI°) Rappel citoyen.....	p 11
VII°) Les dossiers.....	p 13
L'agenda 21.....	p 13
VIII°) Les mots croisés.....	p 15
IX°) La vie des associations.....	p 16
X°) Les pages pratiques (possibilité de dégrapher).....	p 25
XI°) Résultats des mots croisés.....	p 27
XII°) Calendrier des manifestations.....	p 28



## Le mot du maire



*Les effets de la crise se faisant encore sentir, la conjoncture économique doit nous conduire à la prudence. Nous soutiendrons et accompagnerons donc l'indispensable (car bien souvent obligatoire), mais toujours dans la limite du raisonnable.*

*Que 2011 soit bénéfique à vous tous, à vos familles, et permette à chacun de percevoir une amélioration dans ses préoccupations professionnelles ou familiales.*

*Votre équipe municipale y veillera dans la gestion dont elle a la charge et vous assure de sa volonté à tout mettre en œuvre pour faire avancer notre commune sur le bon chemin.*

*Nous vous souhaitons une très bonne et heureuse année 2011.*

*Daniel Vigouroux*



## PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL

### ➤ **Séance du 9 juillet 2010**

✧ Assistance technique pour la station d'épuration : convention avec le conseil général

✧ Prix de vente du terrain du lotissement du stade 11,00 Euros TTC le m<sup>2</sup>

✧ Rapport du SPANC (service d'assainissement non collectif) 2009

✧ Rapport du SIRTOM 2009

✧ Rapport du service d'assainissement collectif 2009

✧ Délégation au Maire pour la passation des avenants des marchés à procédure adaptée

✧ Ouvertures et virements de crédits

✧ Demandes de subventions pour la rénovation des logements de St HIPPOLYTE

### ➤ **Séance du 12 août 2010**

✧ Vente de terrain lotissement du stade

✧ Demande de subvention PALULOS pour les travaux dans les logements de St Hippolyte

### ➤ **Séance du 24 septembre 2010**

✧ Délibérations fiscales

✧ Transfert gratuit du four de «SALINS» à la commune : fin de la procédure

✧ Indemnité de conseil allouée aux comptables

✧ Autorisation permanente de poursuites au Trésorier

✧ Soutien au classement du bassin de la Dordogne par l'UNESCO

✧ Classe découverte : acceptation de la candidature des cycles 2 et 3 en milieu montagnard à Chamonix

✧ Approbation des marchés de rénovation des logements programme 2010

### ➤ **Séance du 29 octobre 2010**

✧ Modification des marchés de rénovation des logements St Hippolyte

✧ Rémunération de l'agent recenseur

✧ Subvention au comité de la fête votive : reversement des droits de place des forains initialement réglés en mairie

✧ Contrat avec INFOCOM-France (mise à disposition d'un point information)

✧ Transport des élèves domiciliés à moins de 1,5 km (circuit complémentaire)

✧ Approbation des tarifs soirée « Gnorles »

### ➤ **Séance du 17 décembre 2010**

✧ Approbation des tarifs 2011

*Toutes les délibérations sont consultables en Mairie.*



## QUELQUES TRAVAUX

### Investissements

- Pose chauffe eau école
- Pose cabine de douche ancienne poste

### Environnement

- Etude défense incendie

### Voirie

- Revêtement voie communale du stade 17
- Aménagement sécurité et revêtement route de Pranchère jusqu'à la limite communale
- Renforcement éclairage public

## QUELQUES INFORMATIONS

### Soirée "gnorles" du 19/11/2010

65 à 70 personnes étaient présentes pour savourer avec humour les histoires des « uns et des autres ».

C'est avec un grand plaisir que nous nous sommes tous replongés dans notre enfance autour d'un verre de cidre et d'une assiette de châtaignes tout en écoutant des gnorles dans la langue de nos aïeuls.

Nous tenons à remercier toutes celles et ceux qui ont



participé gracieusement à cette soirée et plus particulièrement Odette, Robert, Jean-Michel pour leur narration, Mme Le Professeur d'occitan pour son chant et les cordons bleus qui ont confectionné crêpes et gâteaux sans oublier Jeannot CHASTRE pour le cidre.





## Saint Hippolyte, Saint Hippolyte, Saint Hippolyte

Mardi 14 septembre 2010, en provenance de la commune de St-Hippolyte dans le Doubs, Mr et Mme FAIVRE Alain avaient pris rendez-vous avec Daniel Vigouroux pour visiter notre commune.

Leurs buts :

- ◆ découvrir un autre village appelé Saint-Hippolyte.

Simple particulier mais amoureux de leur village et de l'histoire des "Saint-Hippolyte" de France, ce couple de particuliers est également à l'origine du site internet de leur commune et s'occupe au quotidien de la gestion de celui-ci.

- ◆ Peut-être que cette initiative donnera lieu à la naissance d'une future collaboration entre les habitants de nos différents villages portant le même nom.

Vous pouvez retrouver sur internet le site de cette commune du Doubs à l'adresse suivante : <http://ville-saint-hippolyte.fr>

Affaire à suivre....



## La plume, le pinceau et la voix

Les préparatifs de notre deuxième édition de « La plume, le pinceau et la voix » vont débiter. Bien que la date définitive reste à confirmer, cette manifestation devrait avoir lieu courant mars. A cette occasion, nous lançons un appel à tous les artistes peintres souhaitant exposer. Merci de vous faire connaître auprès de Viviane notre secrétaire de mairie. Nous rentrerons ensuite en contact avec vous.



## Agence postale / service de cartes bancaires

Nous vous rappelons que les détenteurs des CB de la banque postale peuvent effectuer dans l'agence de Montaignac des retraits d'argent avec leurs cartes dans la limite de 300 € par semaine (opération rapide ne nécessitant pas la présentation de pièce d'identité ni autres justificatifs).

Les clients de l'Agence postale communale peuvent aussi régler leurs achats (timbres, affranchissements, colis, mobicartes, demandes de réexpédition du courrier ...) avec toutes cartes bancaires pour un montant d'achat supérieur à 10 €.



## Des nouvelles de l'épicerie

Depuis le mois d'avril l'épicerie est fermée. Chacun, à raison, se pose des questions sur son devenir.

Tout d'abord un bref rappel. L'épicerie a été fermée sur décision du tribunal de commerce ce qui a entraîné de facto une saisie des biens avec interdiction de pénétrer à l'intérieur jusqu'à l'inventaire exhaustif final. La commune est intervenue auprès du liquidateur pour accélérer la démarche.

La vente aux enchères a eu lieu le 6 septembre 2010 à 14 heures.

La rumeur montaignacoise dit : « la commune aurait dû racheter le matériel ».

### ↳ Pourquoi elle ne l'a pas fait ?

Tout simplement parce qu'il ne nous a pas paru judicieux de faire une enchère globale sur l'ensemble du matériel, enchère qui aurait été dans tous les cas bien supérieure à la valeur vénale ou estimée, aussi parce qu'il est illusoire de croire que l'ensemble du matériel présent était indispensable à la bonne marche du magasin.

Elle n'a pas non plus ré-enchéri lors de la vente à l'unité car certaines pièces étaient défectueuses ou inutilisables.

### ↳ Quelles ont été les actions menées par la commune depuis le mois de septembre ?

➤ Tout d'abord une démarche faite auprès des chambres consulaires (CCI et chambre des métiers)

➤ Une approche des distributeurs nationaux (Coop Atlantique, Casino, Sodical)

➤ Une publicité auprès de open-limousin



➤ Une étude de rentabilité du magasin, faite par un distributeur, qui sur la base des statistiques nationales montre que :

Le panier mensuel par foyer de la ménagère montaignacoise est en moyenne de **345,27 €** contre **350,74€** pour la moyenne nationale.

Si seulement, sur ces bases, **10%** des ménages montaignacois et **4 %** de ceux de la zone de chalandise (Champagnac, Le Jardin, Eyrein, Vitrac et Rosiers) s'approvisionnaient à Montaignac le magasin pourrait être viable.

### ↳ Les contacts que nous avons eus :

Jusqu'à présent nous avons rencontré 4 couples et 2 personnes seules intéressés par le projet. Parmi eux, un était particulièrement bien avancé et nous pouvions même très raisonnablement envisager une ouverture pour Noël.

### ↳ Pourquoi tous ces projets ont ils achoppé ?

- Une frilosité des banques à soutenir les projets sans de solides garanties.

- Un désengagement des institutionnels (état, région, département) pour ce type de magasin au profit des points multi services ce qui ne peut être le cas, car il subsiste des commerces à montaignac et tant mieux.



## Des nouvelles de l'épicerie (suite)

- La proximité d'Egletons
- Un manque de produits d'appel à savoir : le pain et la presse.

**Devons nous supprimer la boulangerie, la réponse est NON.**

↳ **De quel droit nous pourrions imposer la presse à l'épicerie ?**

Malgré ces contraintes, l'équipe municipale continue de se mobiliser pour trouver une solution pérenne. Il est vrai que le temps presse, que des habitudes se

prennent, qu'il y a un véritable manque pour certaines tranches de la population et pour la vie du village.

Mais en aucun cas il ne paraîtrait responsable de s'engager sans un minimum de visibilité et en évitant, autant que faire se peut, que les contribuables montaignacois n'aient à subir les répercussions d'une gestion hasardeuse comme ce fut le cas. Les loyers impayés resteront bien à notre charge.

Sachez que nous mettons tout en œuvre pour que la place du village retrouve la vie qu'elle mérite.

## Recensement des jeunes, nouveau moyen

Depuis le 1er Janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou sur le site [www.mon.service.public.fr](http://www.mon.service.public.fr) (en se créant un espace personnel).

Cette démarche doit s'effectuer le mois de leur seizième anniversaire et dans les trois mois suivants.

La mairie vous remettra une attestation de recensement qu'il est primordial de conserver dans l'attente de la convocation à la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense.

L'attestation de recensement vous sera réclamée pour l'inscription à la conduite accompagnée, ou tous examens et concours.

*Pour toutes questions vous pouvez prendre contact au :*

Centre du Service National  
88, rue du pont St Martial  
87000 LIMOGES



Téléphone : 05.55.12.69.71  
ou 05.55.12.69.74

Mél : [csn-lim@dsga.defense.gouv.fr](mailto:csn-lim@dsga.defense.gouv.fr)

Site internet : [www.defense.gouv.fr](http://www.defense.gouv.fr)  
rubrique jeunes et JAPD



## ETAT CIVIL 2010

### ✧ Naissances :



- 24.05.2010 : Laure FANTOBA - DHENNIN
- 15.05.2010 : Mathys LUQUOT
- 21.05.2010 : Abel VEYSSET - GUITARD

Félicitations aux parents

### ✧ Ils nous ont quittés :

- 30.04.2010 : Renée POURTEYROUX
- 21.05.2010 : Marcelle COLLET
- 02.06.2010 : Henri PORTRON
- 09.06.2010 : Yvonne FAURE
- 19.06.2010 : Denise HAHN
- 04.08.2010 : Thibault DIDRY

- 29.09.2010 : Marie SADOK BOUZIANE
- 13.11.2010 : Marcel TOURNEIX
- 13.12.2010 : Albert LUQUOT

### ✧ Mariage :

- 24.07.2010 : Josélima GOMES et Philippe COLUCCI

Tous nos vœux de bonheur

### ✧ Nouveaux habitants :

Bienvenue à ceux qui sont venus étoffer notre population au cours de l'année 2010.

- M. et Mme Yves ANTIGNAC et Patricia SENEVET
- M. et Mme DAMBON Michel
- M. et Mme Cyril DECHANET et Sandra MARTIN

## COMMUNAUTE DE COMMUNES

### Piscine d'Egletons

L'inauguration de l'espace aqua-récréatif de la communauté de communes de Ventadour situé à Egletons s'est déroulé le samedi 4 décembre 2010 . Pour cette occasion, deux journées portes ouvertes ont eu lieu. Nous vous communiquons les principaux tarifs et horaires

de ce nouvel espace à proximité de notre commune en espérant qu'il réponde à l'attente de chacun.

OUVERTURE PUBLIQUE DU CENTRE AQUARÉCRÉATIF (Vacances ÉTÉ)						
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
10h00 - 13h45	10h00 - 12h45	10h00 - 12h45	10h00 - 12h45	10h00 - 13h45	10h00 - 12h45	9h00 - 13h00
15h00 - 19h45	15h00 - 19h45	15h00 - 19h45	15h00 - 19h45	15h00 - 19h45	14h00 - 18h45	
				20h00 - 22h00		

OUVERTURE PUBLIQUE DU CENTRE AQUARÉCRÉATIF (Vacances scolaires, zone B)						
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
10h00 - 13h45	10h00 - 12h00	10h00 - 12h00	10h00 - 12h00	10h00 - 13h45	10h00 - 12h45	9h00 - 13h00
15h00 - 19h45	15h00 - 19h45	15h00 - 19h45	15h00 - 19h45	16h00 - 21h45	14h00 - 18h45	

OUVERTURE PUBLIQUE DU CENTRE AQUARÉCRÉATIF (Période scolaire)						
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
12h00 - 14h00	9h30 - 12h00	15h00 - 19h45	16h00 - 19h45	9h30 - 14h00	15h00 - 18h45	9h00 - 13h00
15h00 - 19h45	17h00 - 19h45			16h00 - 21h45		15h00 - 18h15

Les horaires d'ouverture du Centre Aqua récréatif seront susceptibles d'évoluer.



## 1 / Centre Aquatique

### Tarif simple

Entrée Adulte	3,70
Entrée Jeune (de 3 à 18 ans)	2,90
Moins de 3 ans	Gratuit

### Tarif Réduit

Etudiant, apprenti, stagiaire de la formation professionnelle, sans emploi, personnels territoriaux du territoire Com.Com., personnel piscine et COS 19 (sur justificatif)	2,90
--	------

### Abonnement

10 tickets adultes	29,00
10 tickets jeunes	22,50

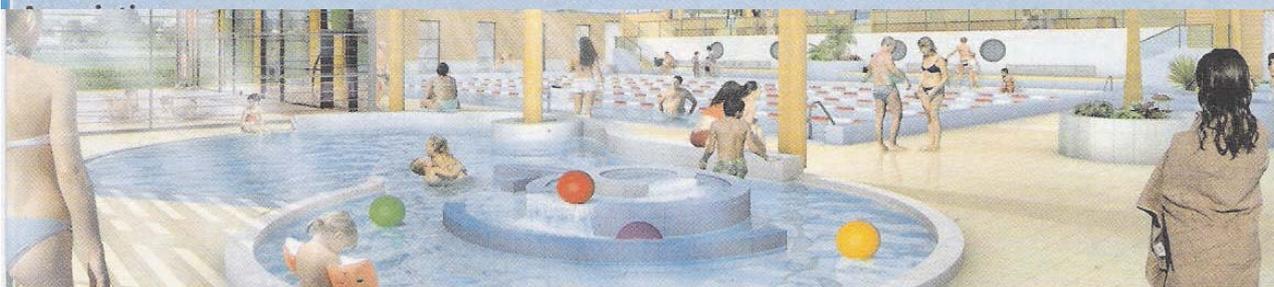
### Tarif horaire

Forfait 10 heures	20,00
-------------------	-------

## Centre Aquatique +

### Animations (entrée piscine non comprise)

Aqua gym, Jardin aquatique, école de natation, cours adultes performances	2,40
La séance	2,40
10 séances	18,00
Apprentissage (jeune et adulte)	2,40
Coaching personnalisé (séance de 45 minutes)	2,50
Aqua Anniversaire (10 enfants maxi/1 heure + goûter/hors horaire public, entrée comprise)	40,00



## 2 / Centre Fitness / Détente

### Détente (sauna, hammam, spa) > accès cardio compris

1 séance	5,00
10 séances	40,00

### Centre Fitness/Détente +

Individuel : 1 mois	35,00
3 mois	84,50
6 mois	158,60
Couple : 1 mois	53,60
3 mois	139,00
6 mois	236,90
Moins de 18 ans, étudiants, sans emploi : 1 mois	20,60
3 mois	46,30
6 mois	84,50
La séance (par personne)	7,20

## 3 / Centre Forme : Aqua/fitness/détente

### Les animations aqua et fitness- musculation sont en supplément

1 entrée Aqua / Cardio / Détente	7,50
10 entrées	59,00

Caution Bracelet électronique	5
-------------------------------	---



## RAPPEL CITOYEN

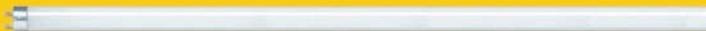
### Pour une lumière propre

## Quelles lampes doit-on recycler ?

### SE RECYCLENT

Il s'agit principalement de :

- tubes fluorescents dits "néons"



- lampes fluocompactes dites "basse consommation"



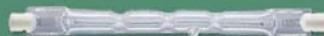
#### À DÉPOSER :

- chez votre distributeur
- dans votre déchèterie



### NE SE RECYCLENT PAS

- les ampoules halogènes



- les ampoules classiques à incandescence



#### À JETER :

- à la poubelle
- surtout pas avec le verre



### En savoir plus :

La collecte des lampes au SIRTOM de la région d'Egletons : 05.55.93.00.93

La filière d'élimination des lampes usagées : [www.recylum.com](http://www.recylum.com)

Depuis le 1er septembre 2010, les particuliers et petits professionnels du SIRTOM de la région d'Egletons pourront déposer en déchèterie leurs lampes usagées afin qu'elles soient recyclées. En signant une convention avec l'éco-organisme Récyllum, le SIRTOM propose un nouveau service sans augmenter les dépenses des contribuables.

### Déchèterie de Rosiers d'Egletons :

Route de Lapleau  
19 300 Rosiers d'Egletons

Tél : 05.55.93.35.01

Ouverture du lundi au samedi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Du 1er avril au 31 octobre ouverture le dimanche de 9h00 à 12h00

### Déchèterie de Corrèze :

Le Roc Blanc  
19 800 Corrèze

Tél : 05.55.21.44.29

Ouverture : lundi, mercredi et samedi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00



### Pratique

Ce symbole figure obligatoirement sur les lampes recyclables depuis le 13 août 2005 signifiant qu'elles ne doivent pas être jetées avec les ordures ménagères. Ce symbole concerne également l'ensemble des appareils électriques et électroniques tels que les téléviseurs, frigos, etc.



### Dépôt du polystyrène en déchetterie

Les particuliers peuvent déposer tous les emballages usagés en polystyrène expansé (parfaitement propres, secs et sans odeurs) dans les déchetteries de Rosiers d'Egletons et de Corrèze.

Produits acceptés :

Emballages moulés et emballages pelliplaqués, usagés en polystyrène expansé blanc et de couleur, propre et secs, exempts d'étiquettes, bandes adhésives et autres corps étrangers (souillures organiques notamment).

Produits refusés :

- Barquettes alimentaires, caissettes et barquettes à viande, boîtes à oeufs et tous

emballages alimentaires usagés en général.  
- Particules de calages (de type chips)  
- Inserts, chandelles, lattes bois surmoulés par des PSE

C'est la Société Chassain Recyclage basée à Montgibaud, partenaire du Groupement d'Intérêt

Economique ECO PSE qui est chargée de son recyclage et de sa valorisation. Après broyage, le polystyrène est le plus souvent utilisé comme substitut du gravier pour les tranchées de drainage des terres agricoles.



### Pitié pour le réseau d'assainissement

Notre réseau communal d'assainissement crie pitié.  
Arrêtez le massacre !

Les pompes de relevage, les réseaux, la station d'épuration lancent un appel de détresse à vous les ménagères, mais aussi à vous, Messieurs, qui ne rechignez pas à ces tâches ingrates de nettoyage des cuisines, salles d'eau et autres WC.

Pourquoi ce cri d'alarme ?

Tout simplement parce que vous abusez de l'utilisation des lingettes, que ce n'est pas bon pour l'environnement, que c'est cher à l'achat et qu'après usage vous les mettez négligemment dans la cuvette des WC.

Demandez à nos pompes de « Goutte Molle » et de ce « Jouï » ce qu'elles en pensent.

Elles n'en peuvent plus de digérer ces lingettes, pour certaines vendues comme biodégradables, pour les autres, strictement interdites dans le réseau d'assainissement.

Bilan :

- 1 500 € de réparation pour l'une et 6 400€ prévus pour changer l'autre après l'avoir réparée il y a 2 ans.
- Un minimum de 500 € pour chaque intervention du camion hydro-cureur
- L'intervention hebdomadaire de nos agents municipaux pour un coût annuel estimé à 3 000 €

Ne vous étonnez plus si votre facture d'assainissement a augmenté de plus de 70 % en 10 ans, ces manquements y sont pour beaucoup.

En cette période de vœux, l'ensemble du réseau ne souhaite traiter que pour ce qu'il est fait, l'abus de produits indigestes est mauvais pour tout le monde.



### Les balades du garde-champêtre

En cette fin d'année, le garde-champêtre ne sait plus où donner de la tête (ou du tambour). En effet, il ne peut que constater, depuis quelques mois, une recrudescence d'incivilités, de « laisser aller », de manque de savoir-vivre.

Si cela devait continuer, suite à des dépôts de plaintes, les cartons rouges ne manqueront pas de se transformer en amendes ou contraventions de police.

Pour mieux comprendre, voici quelques exemples :

#### Carton jaune :

- à tous ceux qui laissent « traîner » leur poubelle ou sacs jaunes durant toute la semaine dans la rue. Nous vous rappelons qu'ils doivent être sortis la veille au soir et rentrés au plus tard le soir du jour de ramassage.

- aux préposés du SIRTOM qui ne remettent pas toujours les poubelles sur le bas-côté de la route.

- également à tous ceux qui stationnent illégalement sur des places qui ne leur sont pas réservées ou qui « aplatissent » avec le nez de leur voiture les rosiers ou lavandes. Des panneaux et protections vont être posés, encore une dépense dont on pourrait se passer !

#### Carton rouge :

- à tous ceux qui déposent des ordures ou des végétaux provenant de jardins sur le terrain d'autrui, sur le domaine public, sur le bord des chemins ou routes communales, bouchant les fossés et aqueducs.

Nous vous rappelons que ce sont nos impôts qui financent le temps passé par les employés, mais aussi l'achat du matériel nécessaire à l'accomplissement de leur tâche.

## LES DOSSIERS

*La gestion communale vous concerne aussi*

### AGENDA 21 du global au local

#### Les thèmes du programme "Agenda 21"

Le programme Agenda 21 invite l'ensemble de la communauté internationale à agir en faveur d'un développement durable. Associations, entreprises, individuels, et collectivités sont tous sollicités pour être acteurs du changement dans de multiples domaines : pauvreté, santé, logement, pollution de l'air, gestion des mers, des forêts et des montagnes, ressources en eau, agriculture, gestion des déchets.

Certains thèmes phares ont pris le dessus ces dernières années, comme le changement climatique, la protection de la biodiversité, ou le soutien aux populations les plus fragiles.





## Du programme "Agenda 21" aux agendas 21 locaux

L'Agenda 21 appelle à additionner la somme des efforts de chacun et nous invite à « penser global et agir local ». Au delà des grands défis mondiaux, il s'agit donc de bien identifier les besoins locaux des territoires afin d'y remédier au mieux.

Le Chapitre 28 de l'Agenda 21 souligne le rôle particulier que doivent prendre les collectivités locales : celles-ci sont invitées à mettre en place un programme Agenda 21 à leur échelle, intégrant les principes du développement durable, à partir d'un "mécanisme de consultation de la population"... C'est cela l'Agenda 21 local.

C'est pourquoi, aujourd'hui, la commune de Montaignac-saint-hippolyte a choisi, pour chaque appel d'offre qu'elle lance auprès de ses fournisseurs, d'imposer des critères environnementaux.

Mais chacun à son niveau peut et doit participer également dans son quotidien aux valeurs du développement durable.

Petit rappel :

### Se lancer à la maison

N'ayons pas peur du développement durable... On peut commencer tout petit, dans la vie de tous les jours, et être efficace : l'effet cumulé d'une multitude de petits gestes et de choix quotidiens est étonnant. Parlons-en avec nos enfants, nos amis, nos voisins : mobilisons-nous avec eux !

Le premier pas qui ne coûte rien :

- Baisser le thermostat d'1 ° C dans votre logement : 7 % de moins sur la facture de chauffage.
- Éteindre les veilles sur les appareils électriques (téléviseur, lecteur de DVD, ordinateur...) : 10 % de consommation électrique en moins.
- Réduire le volume d'eau utilisé par la chasse d'eau : 10 000 l d'eau consommés en moins par an.
- Conduire en souple et pas trop vite : une conduite agressive en ville peut augmenter la consommation de carburant jusqu'à 40 %.
- Trier et recycler les déchets, faire du compost pour le jardin : des matières premières économisées et des pollutions évitées. Des gestes comme ceux-là, il y en a d'autres !

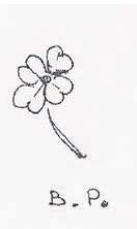
**Les faire, c'est déjà participer au développement durable.  
Commençons par là.**





MOTS CROISES

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
A	■		■		■		■		■	■	■		■
B									■		■		
C	■					■						■	
D				■							■		
E	■											■	
F						■						■	
G	■	■			■			■			■		
H									■				
I	■					■				■			
J				■							■		■
K	■		■				■						
L				■							■		
M	■				■					■			■



HORIZONTALLEMENT:

B- Comment s'appelle les habitants de Saint-Yrieix-le-Déjalat \_ Opus C- Enzymes \_ Torrent des Pyrénées Atl. D- Manie \_ goût \_ Argon E- Prière à la Vierge  
F- poilue \_ Ville Anglaise G- Abréviation musicale \_ Exprime le dégoût \_ Note Molybdène H- Rasées \_ Support I- Ville des Etats-Unis \_ Propre \_ Célèbre Curé  
J- Suite de sons musicaux \_ Récipients K-Vaste étendue \_ Parures L- Recueil de bon mots \_ Discours \_ Europium M- Point Cardinal \_ Adj.Poss \_ Devant Docteur

VERTICALEMENT :

2- Populairement argent \_ Instrument écarteur 3- Couper en fines tranches \_ Champion 4- Poème \_ Fleur 5- Passage \_ Poissons 6 - Adv. \_ Astate \_ Surfaces agraires 7- Comment s'appelle les habitants de Noailles \_ Vient de rire  
8- Habitants du Caucase \_ Plants 9- Résidu \_ Mamelon 10- Imitation burlesque \_ Bruit 11- Points Cardinaux \_ A toi 12- Jeu Japonais \_ Mammifères carnivores  
13- Comment s'appelle les habitants de Peret-Bel-Air \_ Que l'on a appris



## LA VIE DES ASSOCIATIONS

### ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES



Nous vous présentons tous nos vœux pour la nouvelle année et nous remercions tous ceux qui ont participé à nos manifestations, tous les artisans, commerçants et autres qui nous ont aidé à organiser notre loto. Ceci permettra entre autres cette année à 29 enfants de l'école (cycles 2 et 3) de partir en classe de neige à Chamonix fin janvier.

Le programme scolaire des enfants ne permettant pas une bonne préparation du spectacle de Noël, nous avons décidé avec les institutrices de faire venir le Père

Noël à l'école cette année (voir diaporama sur le site de la commune) et de proposer un spectacle plus élaboré au Foyer Rural fin juin sans le Père Noël, mais pour tout le monde ... et pourquoi pas vous ? Entrée gratuite.

Encore bonne année et tous nos vœux ! Nous vous attendons nombreux lors de notre prochaine manifestation : la bourse aux vêtements prévue le dimanche 22 mai 2011 et à notre fête de fin d'année.



## LE FOYER RURAL



L'Assemblée Générale du Foyer Rural de Montagnac St Hippolyte a eu lieu le 18 septembre 2010.

Une trentaine de membres étaient présents ou représentés.

Le bilan moral et financier a été présenté à l'assemblée par les membres du bureau. Il a été procédé à l'élection des membres du Conseil d'Administration qui ont élu un nouveau bureau dont voici la composition :

Président actif : M. Bernard Tourneix  
Vice - Président : M. Jean-Paul Ledunois  
Vice - Président : M. Alain Luquot  
Trésorière : Mme Chantal Chanteloube  
Trésorière adjte : Mme Solange Besseau  
Secrétaire : Sabine Pugnet – Dumas  
Secrétaire adjt : M. Bertrand Bresse

### **Les activités du Foyer :**

On ne présente plus les activités du Foyer ... Vous les connaissez, au moins pour celles qui sont reconduites d'année en année.

Un petit rappel tout de même ?

✧ Lundi, à partir de 20h15, **Gym** volontaire, encadrée par Marie-France, Brevet d'Etat.

✧ Mercredi à 18h30 : **Ping-pong**, activité de détente, sans compétition.

✧ Jeudi à 19h, 2 fois par mois : **Tir à l'arc**, encadré par Manue, BE.

✧ Vendredi à 20 h 30, tous les 15 jours : Innovation : Un peu de culture **occitane**.

✧ Samedi après-midi, 1 fois par mois : **atelier poterie**, animé par Nathalie, une professionnelle.

Et bien sûr, l'activité phare du foyer : **Le théâtre**.

Pour le 35e anniversaire, Jean- Paul Ledunois, responsable de la section théâtre, et son équipe, ont décidé de faire un effort particulier. Le comité de lecture a finalisé le choix des pièces et plus de 20 acteurs vont consacrer beaucoup de temps à mémoriser les rôles et à répéter. Beaucoup de travail aussi pour les décors à définir et à réaliser. Tout sera prêt pour les 3 représentations programmées **samedi 26 mars (20h30), dimanche 27 mars (14h), et samedi 9 avril (20h30)**.

Venez nombreux soutenir et encourager la troupe montagnacoise. Vous êtes assurés de passer un très agréable moment.





## LE FOYER RURAL (suite)

**Une nouvelle activité du Foyer** : Un peu d'innovation dans un domaine culturel.

L'occitan : découverte, sensibilisation et apprentissage.

Un groupe de rencontre et de travail autour de la langue occitane se réunit tous les 15 jours le vendredi à 20h30. Cette langue existe depuis des millénaires. Parfois méprisée voire persécutée, pourtant d'une grande richesse, elle est la langue de l'amour courtois et des troubadours. Elle a toujours été le support des échanges économiques (foires et marchés) dans notre région. Cette langue fait partie intégrante de nos racines et nous ne saurions l'oublier.

Cette activité est ouverte à toutes les personnes intéressées par ce qui touche au régionalisme et désireuses de découvrir la langue parlée et écrite ou de se perfectionner dans ces domaines.

Cet atelier est animé avec entrain et bonne humeur par « Jana de chas Toreta » du Jassoux, assistée de Jan Monteih de Salins. Nous les en remercions vivement.

Le Foyer Rural est le Foyer de tous les habitants de la commune. C'est votre Foyer. Nous pouvons donc y faire maintes activités, encore faut-il qu'elles correspondent à une demande, à une envie ou à un besoin. N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions. Toutes les remarques constructives seront prises en compte. Merci à tous et à toutes pour votre aide.

Pour le bureau, Le Président,  
Bernard Tourneix.

## ECOLE

Les élèves et les enseignantes des cycles 2 (GS-CP-CE1) et 3 (CE2-CM1-CM2) doivent partir en classe de neige à Chamonix, du 21 au 28 janvier 2011. Ils seront accueillis au centre de l'ODCV des "chalets des aiguilles" au pied des pistes de ski.

Durant ces 8 jours, les enfants découvriront le ski (2H00 par jour), la ville de Chamonix, les randonnées en raquettes, la nature spécifique des Alpes, ...

Les frais de séjour seront pris en charge à hauteur de 40% par le Conseil Général, 30% par notre commune et les 30% restants seront répartis entre l'Association de Parents d'Elèves et les familles.

Des activités payantes seront prises en charge par l'association USEP de l'école

(visite de la mer de glace et randonnée en raquettes en haute montagne).

Elles ont été rendues

possibles grâce

à des ventes de crêpes qui ont lieu lors des élections, de gâteaux sur le marché d'Egletons et des couronnes de Noël vendues au niveau de l'école, du marché de Noël de Montaignac et à l'entrée de Simply Market.

Nous remercions toutes les personnes qui nous permettent de participer à ce projet et à toutes ces activités.

Les maîtresses des cycles 2 et 3.





## CLUB LOU BENOÛ

Le club "Lou Benou" se porte bien. A ce jour, nous comptons plus de cent adhérents avec de nombreuses activités variées.



☞ Le 26 juillet : Kermesse et vente de produits préparés par les membres du club suivi d'un repas également préparé par ces derniers dans une ambiance agréable.

☞ Le 23 septembre : Visite du site de Trintignac suivi d'un repas à la ferme du Léondou

☞ Le 17 octobre : Loto organisé par le club. Très bonne ambiance, public nombreux.

☞ Le 12 novembre : Inter club avec Eyrein.

☞ Le 4 décembre : Marché de Noël, encore une fois vente de produits locaux préparés par les adhérents . Public important.

☞ Le 12 décembre : Assemblée Générale suivie d'un repas sympathique préparé par Monteil. Soixante-quinze adhérents étaient présents.



## CLUB LOU BENOUE (suite)

Les prochaines manifestations prévues sont la galette des rois, le **6 janvier 2011** et une vente de timbres.



Nous invitons toutes les personnes intéressées à se joindre à nous.

## AMICALE DES SAPEURS POMPIERS :

### **LA VIE AU CENTRE**

#### Formation :

Antares (Nouveau système d'alerte) :

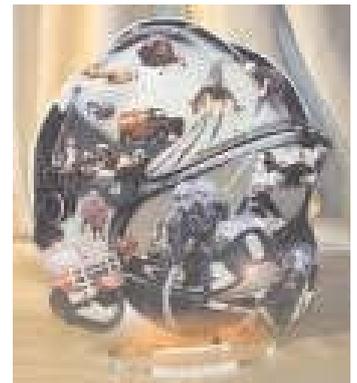
- ✓ SALLAS Claude
- ✓ MAZEAU Nicolas

Artemis (Gestion informatique des astreintes et Comptes Rendus de Sorties de Secours) :

- ✓ CANTAT Daniel
- ✓ BREYSSE Bertrand

COD 2 (Conducteur de Véhicule Tout Terrain) :

- ✓ SALLAS Marc-Antoine (Formation initiale)
- ✓ CANTAT Daniel (Recyclage)





## AMICALE DES SAPEURS POMPIERS (suite) :

### Formation :

F AE (Formation d'Aptitude à l'Emploi) de Chef d'Équipe (CAPORAL) :

- ✓ SALLAS Marine
- ✓ SOULARUE Julien

### Diplôme :

Brevet de Jeune Sapeur-pompier :

- ✓ BOUYGES Alexandre
- ✓ DAUDE Alexandre
- ✓ TREMOULET Charlotte



### Nouveauté :

Incorporation au CIS (Centre d'Intervention et de Secours) de Montagnac de TREMOULET Charlotte, BOUYGES Alexandre et DAUDE Alexandre à compter du 15 septembre 2010. Nous leur souhaitons la bienvenue au sein du corps.



Le Lieutenant Daniel GAUTHIER, le Président de l'Amicale, les Sous-officiers, Caporaux et Sapeurs du Centre d'Intervention et de Secours de Montagnac vous souhaitent, ainsi qu'à vos familles, tous leurs vœux pour cette nouvelle année 2011.

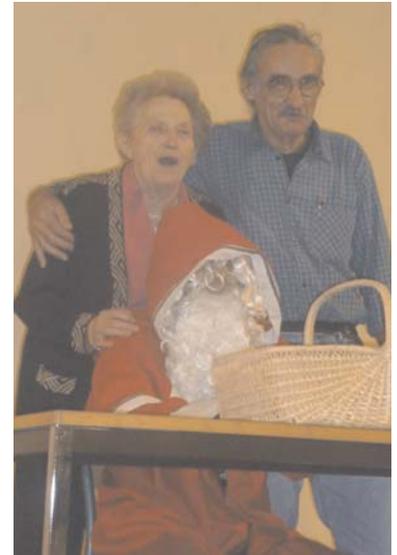


## LE COMITE DE LA FETE

Avec beaucoup de difficultés et malgré un nombre peu important de personnes, l'assemblée générale du comité de la fête s'est tenue et un nouveau bureau a vu le jour.

### ✧ Nouveau bureau :

Président : Michel ALZAGA  
Trésorier : Patrick CHANTELOUBE  
Secrétaire : Véronique FAUCHER



### ✧ Marché de Noël :

Le 4 décembre dernier, nous avons organisé le marché de Noël. De nombreux exposants étaient présents environ une vingtaine dans une ambiance agréable. Le seul bémol de la journée fût les conditions climatiques qui ont perturbées cette journée.

### ✧ Fête votive :



Dans le mois de janvier, le conseil d'administration se réunira pour la préparation de la fête votive. Pour cela, toutes les idées seront les bienvenues alors n'hésitez pas à nous contacter.

De plus, le comité de la fête cherche des bénévoles notamment pour le jour de la fête votive. Merci de bien vouloir vous faire connaître auprès des membres du bureau si vous êtes intéressé(es) pour donner un coup de main. En effet, plus il y aura de bénévoles, plus le comité de la fête pourra proposer d'activités diverses afin de satisfaire le maximum de personnes.

## ALM FOOTBALL CLUB

**La saison 2010/2011 a bien démarré pour l'ALM !**



### \* Changement de bureau :

Un nouveau bureau a été mis en place lors de l'assemblée générale du club. Ainsi on retrouve au poste de président Patrick PORTRON, assisté de Jean-Marc BORDES et Antoine BOURIER à la vice présidence. La trésorerie du club est toujours tenue d'une main de maître par Raymond POUMEYROL et le secrétariat par Bertrand BREYSSE. Sébastien BESSEAU et Mickaël LECAS étant respectivement adjoint au secrétariat et à la trésorerie.



## ALM FOOTBALL CLUB (suite)

### BILAN SPORTIF :

\* Saison 2009 / 2010 : L'équipe première remporte le championnat de troisième division et accède à la division supérieure. L'équipe réserve termine elle en milieu de tableau du championnat de cinquième division.



Repas pour fêter la montée



\* Saison 2010 / 2011 : Gregory GAUTHIER, auréolé de son premier titre d'entraîneur, conduit l'équipe première dans le haut de tableau du championnat de deuxième division. Elle est également encore en lice en coupe du centre ouest où elle défendra les couleurs de Montaignac sur la pelouse d'Oradour sur Glane lors du 6ème tour.

Les classements des deux équipes sont disponibles dans « La Montagne » chaque lundi ainsi que sur le site du district de la Corrèze ([www.foot19.fff.fr](http://www.foot19.fff.fr)). Pour plus d'infos sur l'ALM vous pouvez consulter son blog à l'adresse : <http://www.almontaignac-foot.blogspot.com>.

Club	Pts	J	G	N	P	F	Bp	Bc	Pé	Dif
1 Brive Portugais	34	9	8	1	0	0	23	7	0	16
2 Malemort Asv	26	9	5	2	2	0	15	13	0	2
3 Montaignac Al	25	9	4	4	1	0	22	13	0	9
4 Ussel Es	23	9	4	2	3	0	20	10	0	10
5 Maumont Olympique	22	8	4	2	2	0	10	12	0	-2
6 Cornil Frjep	21	9	3	3	3	0	18	11	0	7
7 St Robert Esp	21	9	3	3	3	0	15	16	0	-1
8 Perpezac Sadroc E	19	9	2	4	3	0	12	13	0	-1
9 Argentat Fc 2	18	8	3	1	4	0	11	15	0	-4
10 Ste Fortunade Lagard 2	16	9	2	1	6	0	6	16	0	-10
11 Meyssac As	15	9	2	0	7	0	9	24	0	-15
12 Sornac Us	13	9	1	1	7	0	11	22	0	-11



## ALM FOOTBALL CLUB (suite) :

L'équipe B, dirigée cette année par Didier SOUDEIX , réalise sa meilleur saison et peut même prétendre à la montée.

Club	Pts	J	G	N	P	F	Bp	Bc	Pé	Dif
1 Sornac Us 2	21	6	5	0	1	0	19	8	0	11
2 F.C. St Angel 2	17	5	4	0	1	0	13	4	0	9
3 Montaignac Al 2	17	7	3	1	3	0	13	10	0	3
4 Marcillac As 2	15	6	3	0	3	0	8	18	0	-10
5 St Exupery 2	15	7	3	0	4	0	11	14	0	-3
6 Lapeau Es	14	5	3	0	2	0	12	10	0	2
7 Tourette Fc 2	11	6	2	0	3	1	11	10	0	1
8 Eygurande Ca 2	11	8	1	1	5	1	5	18	0	-13
9 Peyrelevade 2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10 Ussel Es 3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

### \* MANIFESTATIONS :

- L'ALM organise une **soirée FARCIDURES** le **samedi 29 Janvier 2011** à partir de 19h au foyer. Pour 15€ nous vous proposerons : entrée chaude, farçidures avec salé et andouilles, dessert, café et vin. Le tout dans une ambiance familiale. Réservations au **06 22 33 44 87** ou **06 84 48 78 42**.

- Le **LOTO** de l'ALM aura lieu le **vendredi 12 février** à partir de 20h30 au foyer. Nombreux lots assurés.



Les joueurs tiennent à remercier les entraîneurs pour leur dévouement ainsi que les personnes qui viennent les aider le dimanche.

Le bureau de l'ALM, les membres du conseil d'administration, les dirigeants et les joueurs présentent à toute la population de Montaignac leurs meilleurs vœux pour l'année 2011.

# LES PAGES PRATIQUES (1er semestre 2011)

(possibilité de dégrapher)

**Mairie de Montagnac Saint Hippolyte** (contact : V. FABRE TAUTOU au 05.55.27.61.42)

	<b>Matin</b>	<b>Après-midi</b>
<b>Lundi</b>	Fermé	13 H 45 à 17 H 15
<b>Mardi</b>	8 H 30 à 12 H	13 H 45 à 17 H 15
<b>Mercredi</b>	8 H 30 à 12 H	13 H 45 à 17 H 15
<b>Jeudi</b>	Fermé	13 H 45 à 17 H 15
<b>Vendredi</b>	8 H 30 à 12 H	13 H 45 à 17 H 15
<b>Samedi</b>	9 H 00 à 12 H 30	Fermé
<b>Dimanche</b>	Fermé	Fermé

## Ramassage des ordures ménagères

➤ Les ordures ménagères sont ramassées le jeudi matin.

➤ Les sacs jaunes (distribués à la Mairie) servant au tri sélectif sont enlevés dans le bourg, tous les 15 jours, le mardi matin, aux dates suivantes, pour le 1er semestre 2011 :

- 4 et 18 janvier
- 1er et 15 février
- 1er, 15 et 29 mars
- 12 et 26 avril
- 10 et 24 mai
- 7 et 21 juin



Ils doivent être sortis le jour du passage ou la veille au soir uniquement.

Pour les villages, le tri des bouteilles plastique et des cartons continue à être effectué en les amenant aux points d'apport volontaire (vos points propres).

- Des containers à papier et à verre sont à votre disposition :
- Verre : Place de la Gare, Place de la Mairie (derrière le foyer) et à Saint-Hippolyte
  - Papier : Place de la Mairie (derrière le foyer)

## Agence postale communale

Ouverture : le matin, du mardi au vendredi de 9 H 15 à 12 H 00 et le samedi de 9 H 00 à 12 H 00.



Contact : A. CATHELOUX  
05.55.27.83.77

## Tournées de collecte des encombrants en porte à porte

📞 Sur simple appel au 05.55.93.00.93 enregistré avant le jour programmé de la collecte, soit le 1er vendredi de chaque mois :

- 4 février
- 2 septembre
- 1er avril
- 7 octobre

## Pharmacies de garde

Les gardes débutent le samedi à 19 H 00 et se terminent le samedi suivant à 14 H 00.



Lieux \ Mois	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
LAPLEAU (Bergeaud)	22	26		02	07	11
ROSIERS D'EGLETONS (Valade)	29		05	09	14	18
MARCILLAC LA CROISILLE (Heytmann)	01	05	12	16	21	25
EGLETONS : Ventadour	15	19	26	30		04
EGLETONS : Les Remparts	08	12	19	23	28	

### Le transport à la demande pour Egletons

- Réservation au 05.55.17.91.19.
- Tarif : 1 € le trajet.
- Horaires d'arrivée et de départ à Egletons :
  - Mardi : arrivée 9 H 00 - Départ 11 H 30
  - Mercredi : arrivée 14 H 30 - Départ 17 H 00
  - Vendredi : arrivée 9 H 00 - Départ 11 H 30

### Les commerces

- La boulangerie est ouverte de 8 H 00 à 12 H 30 sauf le lundi.

### Les urgences et numéros utiles



15	S.A.M.U
17	GENDARMERIE
18	POMPIERS
112	URGENCE (Europe)
115	SECOURS SANS ABRIS
119	ENFANCE MALTRAITEE
05.55.96.40.80	CENTRE ANTI-POISON
08.10.33.30.19	EDF DEPANNAGE
08.10.43.30.15	GDF DEPANNAGE
39 39	ALLO SERVICE PUBLIC
08.00.84.08.00	SIDA INFO SERVICE

05.55.27.88.54	KINE MIGINIAC
05.55.93.01.89	KINE CROS AUBRY
05.55.93.38.00	LABO CHAURAND
05.55.93.37.55	LABO JEGOUZO
05.55.93.03.30	INFIRMIERS CAB.
05.55.93.32.91	INFIRMIERS SCM
05.55.93.05.38	VETO. BOUTOT



## RESULTATS DES MOTS CROISES

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
A	■	B	■	O	■	N	■	O	■	■	■	Q	■
B	A	R	E	D	I	E	N	S	■	P	■	O	P
C	■	A	S	E	S	■	O	S	S	A	U	■	E
D	T	I	C	■	S	A	V	E	U	R	■	A	R
E	■	S	A	L	U	T	A	T	I	O	N	■	E
F	V	E	L	U	E	■	L	E	E	D	S	■	T
G	■	■	O	P	■	F	I	■	S	I	■	M	O
H	D	E	P	I	L	E	E	S	■	E	T	A	I
I	■	R	E	N	O	■	N	E	T	■	A	R	S
J	A	I	R	■	T	A	S	S	E	S	■	T	■
K	■	Q	■	M	E	R	■	A	T	O	U	R	S
L	A	N	A	■	S	E	R	M	O	N	■	E	U
M	■	E	S	T	■	S	I	E	N	■	E	S	■

### Bulletin municipal

Ont participé à ce numéro :

Directeur de publication :

Gérard SALLAS

Michel ALZAGA  
Gaëlle BENAZECH  
Patrick CHATELOUBE

Christophe FOURNAJOUX  
Marie-Christine RAFFY  
Gérard SALLAS



## Calendrier des manifestations

Lundi à 20 H 15 : Gym  
Mercredi de 18 H 30 à 20 H : tennis de table  
Jeudis après-midi (tous les 15 jours) : aînés petite salle  
Jeudi soir : tir à l'arc (tous les 15 jours)  
Vendredi à 20 H 30 : occitan (tous les 15 jours)



**Jeudi 6 janvier 2011 : Le Benou : galette**  
**Samedi 8 : Foyer : galette**  
**Dimanche 9 : ALM : galette**  
**Samedi 15 : Pompiers : Ste Barbe**  
**Samedi 29 : ALM : repas**

**Dimanche 20 février 2011 : Le Benou : repas**  
**Vendredi 25 : ALM : loto**

**Mercredi 16 mars 2011 : Anciens combattants : loto**  
**Samedi 26 : Foyer : théâtre**  
**Dimanche 27 : Foyer : théâtre**

**Samedi 9 avril 2011 : Foyer : théâtre**  
**Lundi 25 : Le Benou : thé dansant**

**Dimanche 8 mai 2011 : Anciens combattants : repas**  
**Jeudi 19 : Le Benou : interclub**  
**Dimanche 22 : Parents d'élèves : bourse aux vêtements**

**Samedi 4 juin 2011 : ALM : AG**  
**Samedi 25 : Feu de Saint Jean**

**Samedi 2 juillet : Pompiers : bal**  
**Dimanche 24 : Le Benou : kermesse**

**Vendredi 5 au 9 août 2011 : FETE VOTIVE**

### IMPRESSION :

Images et pages  
Avenue de Ventadour  
19 300 EGLETONS

*e-mail : [mairie.montaignac@free.fr](mailto:mairie.montaignac@free.fr)  
site : [www.montaignac-saint-hippolyte.fr](http://www.montaignac-saint-hippolyte.fr)*

Tirage : 300 exemplaires

Cet exemplaire a été  
imprimé sur du papier  
recyclé.

